

Pouvoir d'emprunt supplémentaire

Si le ministre a besoin d'une liste complète de vrais projets générateurs d'emplois qui permettent vraiment de doter le Canada d'une infrastructure, je lui en fournirai une liste avec plaisir au nom de mes mandants pour la province de la Nouvelle-Écosse, et je suis certain que mes collègues m'imiteraient volontiers.

On me demande parfois ce que je ferais, si j'étais du gouvernement, pour aider à résoudre nos problèmes économiques actuels. La réponse à cette question se trouve en partie dans la déclaration du ministre à la Chambre, plus précisément dans le passage où il a signalé que les recettes budgétaires du Canada s'élèvent cette année à 54.1 milliards de dollars, soit 19.1 p. 100 de plus qu'en 1980-1981. C'est ce chiffre qu'il faut viser quand on calcule les dépenses budgétaires; en cette période de restrictions, il faut limiter les dépenses pour tout projet qui n'est pas de pressante nécessité. Par exemple, il convient de se demander s'il est nécessaire et pressant qu'une société de la Couronne propose la construction de deux nouveaux musées à Ottawa, dans une région où le taux de chômage est actuellement le plus bas au Canada.

Il faut des mesures d'abrogation pour éliminer les programmes inutiles. Il faut contrôler étroitement les dépenses et les activités des sociétés d'État, comme le réclame le vérificateur général. Il faut rétablir l'autorité du Parlement sur le contrôle des dépenses publiques, et enfin, je crois que nous devrions envisager sérieusement de permettre au secteur privé de racher et d'exploiter certaines de nos sociétés d'État.

Il faudrait de toute urgence supprimer le chevauchement actuel de certains services gouvernementaux. Avons-nous réellement besoin d'un ministre fédéral de l'Agriculture—je n'en veux pas à ce dernier, mais il constitue un bon exemple—en plus d'un ministre dans chacune des provinces? On pourrait se poser la même question au sujet d'autres services gouvernementaux car, somme toute, c'est le contribuable qui paie pour toutes les administrations, qu'elles soient fédérales, provinciales ou municipales. Aucune de mes suggestions ne constitue une panacée à tous nos maux économiques, mais si on leur donnait suite, elles contribueraient sûrement à rééquilibrer le budget du Canada.

Enfin, le gouvernement fédéral n'est pas tenu de monter seul sur la brèche de nos difficultés économiques. Tous les premiers ministres des provinces lui ont offert leur concours, un concours qu'il a malheureusement refusé. En août dernier, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, l'honorable John Buchanan, a été, à Halifax, l'hôte de la conférence annuelle des premiers ministres. À l'issue de cette séance le premier ministre a été invité à se rendre à une réunion de tous ses collègues provinciaux au début de septembre. Il a décliné l'invitation. Ottawa était invité à s'associer aux provinces dans l'élaboration des mesures nécessaires pour redonner confiance aux chefs d'entreprises et aux consommateurs. Les premiers ministres avaient conçu un programme de relance économique fondé sur une nouvelle politique monétaire caractérisée par l'alignement des taux d'intérêt canadiens sur les taux américains désormais en baisse, sur des changements importants au Programme énergétique national et à l'Agence d'examen de l'investissement étranger, de nature à redonner confiance aux investisseurs. Le gouvernement fédéral et les provinces s'engageraient également à réduire leurs déficits, à comprimer la dette publique ou à veiller à ce que la participation fédérale au financement des programmes d'éducation et de soins hospitaliers ne

baisse pas davantage. À cet égard, la défection partielle du gouvernement fédéral est durement ressentie partout au Canada, surtout dans le Canada atlantique où des hôpitaux ont été forcés de condamner un certain nombre de leurs lits désormais interdits aux malades et aux nécessiteux, parce qu'ils sont incapables de se payer les services d'infirmières.

Entre autres propositions à retenir, les provinces ont demandé de participer à la négociation des accords tarifaires dans le cadre du GATT. Le premier ministre a été saisi de toutes ces propositions. Et je me demande bien pourquoi il les a refusées. Je crois d'ailleurs qu'elles tiennent toujours. Je prie donc le très honorable premier ministre de reconsidérer sa position, de consulter tous les premiers ministres du Canada en vue de régler par une action concertée nos problèmes les plus pressants.

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir participer au débat en cours. C'est la première fois que je prends la parole à la Chambre dans le cadre de mes nouvelles fonctions de ministre chargé de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Mercredi dernier, mon collègue a déclaré qu'il n'était ministre des Finances que depuis 48 jours et qu'il n'allait pas adopter à la sauvette toutes sortes de mesures pour plaire à la galerie. Le ministre des Finances (M. Lalonde) a dit qu'il voulait prendre des décisions logiques, constructives et durables. Il y a maintenant 30 jours qu'on m'a confié la SCHL, et je comprends très bien ce que le ministre a voulu dire.

Je tiens à souligner que les décisions du ministre étaient effectivement logiques, constructives et durables. Elles s'attaquent de front aux difficultés que connaissent les victimes de la récession. Elles leur donnent l'assurance qu'ils ne seront pas abandonnés à leur sort et que le régime de sécurité social que le gouvernement a lui-même institué ne sera pas aboli au moment où ils en ont le plus besoin.

Il renferme des mesures judicieuses sur le plan fiscal et reconnaît le secteur privé comme étant le moteur de la croissance économique, chose qui est sûrement vraie dans le domaine du logement. Il réaffirme également la nécessité de poursuivre les efforts pour réduire l'inflation. Ce sont les éléments-clés d'une stratégie efficace de relance nationale.

Je voudrais plus particulièrement me reporter aux mesures relatives au logement pour signaler qu'elles sont également sensées, constructives et durables. À titre de nouveau ministre responsable de cette question, ma première préoccupation réside dans l'offre de logements adéquats. Je m'inquiète du nombre de mises en chantier. Je suis préoccupé par la situation du secteur de la construction ainsi que par l'accession des Canadiens à la propriété et je m'assurerai qu'il y ait suffisamment de logements locatifs. Par-dessus tout, je veillerai à ce que les familles à revenu faible puissent trouver à bien se loger sans devoir y consacrer une trop grande partie de leur budget. Je me préoccupe vivement des conditions de logement des autochtones et des familles à revenus modestes dans les régions rurales et urbaines.

Pour relever ces défis, je pourrai profiter des acquis que m'a légués mon prédécesseur, l'actuel ministre d'État (Finances) (M. Cosgrove). Il a détenu ce portefeuille en des temps très difficiles et les programmes qu'il a mis en œuvre ont montré à